



Avis d'assemblée annuelle et avis de disponibilité des documents relatifs à l'assemblée

Vous recevez le présent avis en tant qu'actionnaire inscrit de Cenovus Energy Inc. (« Cenovus » ou la « société »). Cenovus a décidé de transmettre aux actionnaires les documents relatifs à son assemblée annuelle des actionnaires 2026 (l'« assemblée annuelle ») en suivant les procédures de notification et d'accès. La société vous donne ainsi accès à sa circulaire de sollicitation de procurations datée du 10 mars 2026 (la « Circulaire ») et à son rapport annuel 2025 (qui comprend ses états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de gestion connexe) par voie électronique plutôt que de vous en envoyer un exemplaire imprimé par la poste, comme le permettent les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Nous vous envoyons, joint au présent avis, un formulaire de procuration qui vous permettra d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Les procédures de notification et d'accès nous permettent de transmettre la Circulaire et le rapport annuel 2025 (collectivement, les « documents relatifs à l'assemblée ») de manière plus écologique et plus économique : nous utilisons ainsi moins de papier et réduisons nos frais d'impression et d'envoi postal des documents destinés aux actionnaires.

Avis est donné par les présentes que l'assemblée annuelle de Cenovus aura lieu :

Le :	6 mai 2026	au :	assemblée virtuelle
	à 11 h (heure de Calgary)		https://meetings.lumiconnect.com/400-630-265-895

aux fins suivantes, qui sont décrites dans la Circulaire à la rubrique « But de l'assemblée » et dans d'autres sections applicables énumérées ci-dessous :

1. Présenter les états financiers consolidés de Cenovus ainsi que le rapport des auditeurs connexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025;
2. Nommer les auditeurs de la société;
3. Élire les administrateurs de la société;
4. Accepter une résolution consultative des actionnaires à caractère non obligatoire portant sur la ligne de conduite de la société en matière de rémunération de la haute direction;
5. Traiter toute autre question pouvant être dûment soumise à l'assemblée ou tout ajournement de celle-ci.

Comment demander un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée

Les actionnaires inscrits peuvent demander qu'un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée leur soit envoyé par la poste, sans frais, dans l'année suivant le dépôt de ces documents sur le site de SEDAR. Vous devez à cette fin utiliser le numéro de contrôle indiqué sur le formulaire de procuration ci-joint.

Pour demander un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée avant la date de l'assemblée, veuillez téléphoner au numéro suivant et suivre les directives données :

sans frais, en Amérique du Nord : 1 866 962-0498

à l'extérieur de l'Amérique du Nord : 1 514 982-8716

Pour demander un exemplaire imprimé après la date de l'assemblée, veuillez téléphoner au 1 403 766-7711.

Si vous demandez un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée, sachez que vous ne recevrez pas de deuxième formulaire de procuration; conservez celui que vous avez pour pouvoir exercer vos droits de vote.

Pour pouvoir recevoir votre exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée avant la date limite fixée pour le vote et avant la date de l'assemblée, votre demande doit être reçue au plus tard à **17 h (heure avancée de l'Est) le lundi 20 avril 2026**.

Cenovus ne transmet un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée qu'aux actionnaires ayant demandé de recevoir sous forme imprimée, ponctuellement ou en tout temps, les documents à leur intention.

Exercice des droits de vote

NOTEZ BIEN QU'IL NE SUFFIT PAS DE RETOURNER LE PRÉSENT AVIS POUR EXERCER VOS DROITS DE VOTE. Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions par un des moyens décrits dans votre formulaire de procuration ci-joint : Computershare **doit recevoir votre formulaire de procuration rempli au plus tard à 11 h (heure de Calgary), le 4 mai 2026** ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés) avant l'heure de sa reprise.

VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DE LA CIRCULAIRE AVANT DE VOTER

Vous pouvez obtenir les documents relatifs à l'assemblée et les autres documents pertinents à l'une des adresses suivantes :

www.cenovus.com/Investors/Shareholder-information-and-FAQs/Annual-meeting-of-shareholders or www.sedarplus.ca

Pour toute question concernant les procédures de notification et d'accès, veuillez téléphoner (sans frais) au 1 866 964-0492.